



**GENERAL FISHERIES COMMISSION FOR
THE MEDITERRANEAN**

**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES
POUR LA MÉDITERRANÉE**



Trente-sixième session de la Commission

Marrakech (Maroc), 14-19 mai 2012

**RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS INTERSESSIONS 2011,
RECOMMANDATIONS ET PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2012
DU COMITÉ DE L'AQUACULTURE ET DE SES ORGANES
SUBSIDIAIRES***

*Langue d'origine: anglais

INTRODUCTION

1. Le présent document récapitule les activités du Comité de l'aquaculture (CAQ) qui ont été réalisées pendant la période intersessions allant de mars 2011 à février 2012. Il décrit les principales tâches effectuées, les recommandations émanant des organes subsidiaires du Comité de l'aquaculture et émises notamment à l'occasion de la cinquième session de la Réunion de coordination des groupes de travail, ainsi que le plan de travail du Comité de l'aquaculture proposé pour 2012.

ACTIVITÉS DU COMITE DE L'AQUACULTURE EN 2011

2. Le Comité de l'aquaculture a tenu sa dernière session au Siège de la FAO, à Rome, du 8 au 10 mars 2011. Celle-ci s'est poursuivie par les activités du Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge, du Groupe de travail sur le développement durable de l'aquaculture, du Groupe de travail sur la commercialisation des produits aquacoles et du Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM). Les conclusions des groupes de travail et les initiatives d'appui aux activités du Comité de l'aquaculture ont été examinées lors de la cinquième session de la Réunion de coordination des groupes de travail (Rome, mars 2012). Des précisions sont disponibles dans le document CGPM: XXXVI/2012/Inf.9.

3. Les conclusions des activités, réunions comprises, sont résumées ci-après:

- projet pilote en Espagne (phase 1) portant sur la définition d'indicateurs pour une aquaculture durable (Puerta Santa Maria, 23-25 mai 2011);
- réunion sur l'interaction entre l'aquaculture et les pêches de capture dans les lagunes côtières de la Méditerranée, en Italie (Cagliari, 28-30 juin 2011);

- projet pilote en Turquie (phase 2) portant sur l'évaluation de certains indicateurs pour une aquaculture durable (Mugla, 21-25 septembre 2011);
- projet pilote en Tunisie (phase 2) portant sur l'évaluation de certains indicateurs pour une aquaculture durable (11 juin 2011; 28 septembre 2011; 11 octobre – 3 novembre 2011);
- projet pilote au Maroc (phase 1) portant sur la définition d'indicateurs pour une aquaculture durable (M'diq, 26-27 octobre 2011);
- atelier régional sur les études de cas pilotes, l'application d'indicateurs pour une aquaculture durable et les directives correspondantes (Malaga, 14-16 novembre 2011);
- atelier sur la définition et la surveillance environnementale des activités d'aquaculture en zones d'effets admissibles, en Méditerranée (Malaga, 16-18 novembre 2011);
- treizième session du Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM) (Salerne, 1^{er}-3 février 2012);
- contribution à la «première réunion du Groupe de travail ad hoc sur la mer Noire» (Constanta, 16-18 janvier 2012);
- cinquième session de la Réunion de coordination des groupes de travail (Rome, 7-9 mars 2012).

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA SELECTION DES SITES ET LA CAPACITE DE CHARGE (WGSC)

4. Les activités du Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge ont été mises en oeuvre dans le cadre du projet «Élaboration de lignes directrices sur la sélection des sites et la capacité de charge pour l'aquaculture méditerranéenne au sein de zones adaptées» (SHoCMed). Le projet SHoCMed portait sur les points suivants: i) élaboration de directives pour la mise en place de zones attribuées à l'aquaculture; ii) élaboration d'un projet de glossaire sur la sélection des sites et la capacité de charge; iii) analyse Delphi sur les normes de qualité environnementales; iv) étude sur les zones attribuées à l'aquaculture; v) mise en place d'une plateforme d'échange d'informations matérielles sur le contrôle de l'aquaculture et les normes environnementales.

5. L'atelier sur la définition et la surveillance environnementale des zones d'effets admissibles s'est entendu sur un glossaire sur le sujet. Il a également sélectionné un certain nombre de paramètres relatifs aux normes de qualité environnementales, paramètres à appliquer dans le cadre d'un programme de surveillance de l'environnement en ce qui concerne l'aquaculture.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AQUACULTURE (WGSA)

6. Les activités du Groupe de travail sur le développement durable de l'aquaculture ont été menées dans le cadre du projet InDAM «Indicateurs pour une aquaculture durable et directives correspondantes pour utilisation dans les pays de la Méditerranée et de la mer Noire». Le projet InDAM portait sur les points suivants: i) évaluation du système de référence des indicateurs définis et suivi des études pilotes (Tunisie et Turquie, phase 2), et mise en oeuvre de nouvelles études pilotes au Maroc et en Espagne (phase 1); ii) élaboration de directives relatives à l'utilisation d'indicateurs en Méditerranée et en mer Noire; iii) mise à jour de la base de données et diffusion des résultats du projet InDAM; iv) renforcement de la coopération en matière d'aquaculture durable.

7. La réunion sur les études de cas pilotes, l'application d'indicateurs pour l'aquaculture durable et les directives correspondantes (Malaga, 14-16 novembre 2011) portait sur les points suivants: i) sélection plus avancée d'un nombre minimum d'indicateurs pour chaque axe de la durabilité (économique, environnemental et social); ii) discussions sur la pertinence et définition des points de référence; iii) décisions à prendre concernant les futures études pilotes; iv) développement d'une stratégie de finalisation des directives sur les indicateurs.

GESTION DES LAGUNES CÔTIÈRES EN MÉDITERRANÉE: INTERACTIONS ENTRE AQUACULTURE ET PECHE DE CAPTURE (projet LaMed)

- La réunion sur le thème «Gestion des lagunes côtières en Méditerranée: interactions entre aquaculture et pêche de capture» (Cagliari (Italie), 28-30 juin 2011), organisée dans le cadre du projet LaMed financé par l'Italie, portait notamment sur les points suivants: biodiversité et conservation, repeuplement, zones de reproduction, gestion des anguilles, considérations environnementales et économiques. La réunion a permis de définir des points critiques et de proposer des priorités pour une gestion durable des lagunes côtières. Les experts ont reconnu qu'il était urgent de procéder à la mise au point de plans d'action pour un développement durable de l'aquaculture et des pêches de capture dans les lagunes côtières, dans la zone de compétence de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM). La dégradation constatée dans de nombreuses lagunes côtières résulte en effet de l'absence de plans de gestion ou de leur caractère inadéquat, et notamment d'un manque de clarté du cadre juridique et réglementaire. L'absence de gestion a également des répercussions négatives sur les communautés de pêcheurs ainsi que sur les activités d'aquaculture et de pêche de capture, entraînant une perte des connaissances traditionnelles et une dégradation de la biodiversité.
- Plus précisément, les participants ont noté que le mode de gestion des lagunes côtières devrait être conforme à l'essentiel des principes du Code de conduite pour une pêche responsable et, en particulier, avec les dispositions des articles traitant des sujets suivants: écosystèmes aquatiques, pêches, habitats, multiple utilisations de la zone côtière et gestion intégrée des zones côtières, participation des travailleurs du secteur, organisations environnementales et autres organisations intéressées, rôle du secteur des pêches artisanales et de l'aquaculture, notamment de la pêche fondée sur l'élevage, et ce, conformément au droit international et dans le cadre d'une gestion intégrée des zones côtières. Les activités d'aquaculture traditionnelle et de pêche de capture artisanale devaient être considérées comme prioritaires dans le cadre des plans de gestion des lagunes côtières méditerranéennes, compte tenu des services écologiques et des avantages économiques procurés respectivement par ces écosystèmes et ces activités traditionnelles. Une stratégie, commune à la Méditerranée et à la mer Noire, de gestion durable de l'aquaculture et des pêches de capture dans les zones de lagunes côtières devrait être considérée comme un problème commun.

SYSTEME D'INFORMATION POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE EN MEDITERRANEE (SIPAM)

8. Les activités du Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM) ont été examinées au cours de la treizième session tenue à Salerne, du 1^{er} au 3 février 2012, et se résument comme suit: les participants ont noté que des améliorations avaient été apportées aux statistiques de production SIPAM, conformément aux exigences de la Recommandation CGPM/35/2011/6; ils ont également noté, à leur grande satisfaction, que, depuis l'adoption de la Rec. CGPM/33/2009/4, la présentation de données relatives à l'aquaculture s'était améliorée, vingt et un pays ayant soumis des relevés aux fins d'élaboration de statistiques de production.

9. Les participants ont également pris note du fait que la saisie de données dans les centres de production SIPAM avait été mise en oeuvre conformément à la Rec. CGPM/35/2011/6 et qu'un examen des données de statistiques de production antérieures à 2008, telles que sauvegardées par le système d'information SIPAM, était en cours.

10. Enfin, le Secrétariat a informé les participants que le «Guide à l'intention des coordonnateurs nationaux» avait été mis à jour et se composait de deux chapitres ad hoc portant sur les statistiques de production et sur le processus de soumission des données aux centres de production. Il les a également informés que des améliorations avaient été apportées au portail du SIPAM sur l'aquaculture dans les pays de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) et que de nouvelles pages thématiques consacrées aux lagunes côtières avaient été mises en ligne.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AQUACOLES (WGMA)

11. Les activités du Groupe de travail sur la commercialisation des produits aquacoles ont été menées à bien grâce à la double implication dudit groupe dans les activités du projet InDAM, en particulier la participation à des études pilotes, et dans les travaux liés aux indicateurs économiques: définition d'une méthodologie; collecte de données pour une évaluation des performances; préparation de fiches méthodologiques sur les indicateurs économiques; participation à la définition d'indicateurs économiques régionaux.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA MER NOIRE (WGBS)

12. La «Première réunion du Groupe de travail ad hoc sur la mer Noire» s'est tenue à Constanta, du 16 au 18 janvier 2012. En ce qui concerne plus particulièrement l'aquaculture, le groupe a abordé les points suivants:

- rôle potentiel de l'aquaculture en tant que source importante de protéines;
- développement durable de l'aquaculture en eaux saumâtres et en eau de mer, et définition des priorités aux fins du développement de l'aquaculture dans les pays de la mer Noire;
- pertinence des procédures de sélection de sites et des réglementations environnementales et difficultés et contraintes rencontrées pour atteindre un niveau de développement de l'aquaculture qui permettrait d'améliorer les techniques d'élevage et la productivité.

REUNION DE COORDINATION DES GROUPE DE TRAVAIL (CMWG)

13. La cinquième session de la Réunion de coordination des groupes de travail a permis d'examiner les principales conclusions et recommandations des organes subsidiaires du Comité de l'aquaculture. Les participants sont convenus du fait qu'il fallait considérer les indicateurs régionaux comme autant d'outils mis à la disposition des pays pour la planification et le contrôle du développement d'une aquaculture durable, et pour l'harmonisation des stratégies visant son développement. Les participants ont considéré qu'à ce stade, la liste des indicateurs de normes de qualité environnementale à utiliser dans un programme de surveillance de l'environnement pourrait être soumise pour examen à la trente-sixième session de la Commission, étant entendu que pour chaque paramètre retenu les niveaux sûrs et les niveaux critiques seraient fournis ultérieurement. Ils ont insisté sur le fait qu'un effort supplémentaire devait être consenti pour renforcer la coopération avec les organisations de producteurs.

14. La Réunion de coordination des groupes de travail a examiné dans le détail plusieurs priorités de développement de l'aquaculture et a souligné que les activités du Comité de l'aquaculture devraient être étendues à d'autres questions, notamment la certification et la traçabilité dans l'aquaculture, la santé des animaux aquatiques et la biosécurité et la génétique en aquaculture.

DÉSIGNATION DE COORDONNATEURS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU COMITÉ DE L'AQUACULTURE

15. La Réunion de coordination des groupes de travail a pris acte de la désignation de MM. Pablo Àvila (Espagne), Ioannis Karakassis (Grèce), Mohamed Hadjali Salem (Tunisie) et Ferit Rad (Turquie), en tant que coordonnateurs de WGSA, WGSC, SIPAM et WGMA, respectivement, pour un mandat de deux ans conformément aux règles et procédures des organes subsidiaires de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM).

PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA GESTION DE L'AQUACULTURE

16. Les recommandations suivantes ont été présentées à la Commission pour examen et approbation éventuelle:

Questions relatives à la durabilité en aquaculture

- Les indicateurs régionaux pour une aquaculture durable, tels que définis et sélectionnés aux fins de la gouvernance et pour les différentes dimensions de la durabilité (économique, environnementale et sociale) et tels qu'indiqués à l'annexe A, devraient être adoptés au niveau régional. Ces indicateurs devraient être considérés comme des outils mis à la disposition des pays membres de la CGPM pour la planification et le contrôle du développement d'une aquaculture durable en Méditerranée et en mer Noire. Ils devraient faire l'objet d'un contrôle régulier dans le cadre d'une stratégie régionale harmonisée.

Questions relatives à la sélection des sites et à la capacité de charge

- Le caractère prioritaire de la création de zones attribuées à l'aquaculture devrait être confirmée pour l'élevage de poissons en nasses en milieu marin, aux fins d'un développement durable de l'aquaculture dans les zones côtières des pays membres de la CGPM;
- la création de zones attribuées à l'aquaculture devrait, dans la mesure du possible, être réalisée dans le cadre d'une gestion intégrée des zones côtières, de façon à garantir pleinement la cohérence et la conformité avec les utilisations existantes et futures des zones côtières. Les zones attribuées à l'aquaculture devraient également être considérées comme des zones dans lesquelles l'ensemble des procédures administratives sont simplifiées et où l'autorisation d'exploitation est accordée dans un délai relativement court.
- En ce qui concerne l'élevage en nasses en milieu marin, des programmes de surveillance de l'environnement s'appliquant à l'aquaculture devraient être inscrits dans la législation nationale et mis en oeuvre dans les zones entourant les exploitations piscicoles ou situées à proximité immédiate («zones d'effets admissibles»). Les normes de qualité environnementales utilisées

dans les programmes de surveillance de l'environnement devraient au minimum comporter les éléments suivants (on en trouvera une définition dans le document CGPM: XXXVI/2012/Inf.9):

- a) *matières organiques totales présentes dans les sédiments (%)*;
- b) *azote total présent dans les sédiments (%)*;
- c) *potentiel d'oxydoréduction (Eh) (mV)*;
- d) *pourcentage de polychètes de type capitelles dans la macrofaune (%)*;
- e) *bulles de gaz*;
- f) *oxygène dissous (mg/l)*;
- g) *turbidité (m)*;
- h) *pourcentage de limon et d'argile dans les sédiments (%)*;
- i) *zone contaminée par des déchets*.

Questions relatives à la gestion des lagunes côtières

- Les participants proposent d'élaborer des directives portant sur un plan de gestion des lagunes côtières méditerranéennes, qui refléterait les priorités, conclusions et recommandations de la réunion CGPM-CAQ-LaMed tenue à Cagliari, du 28 au 30 juin 2011. Ces directives devraient concerner la conservation des activités d'aquaculture traditionnelle et de pêche de capture artisanale, y compris le savoir traditionnel local, la prévention de toute nouvelle dégradation de lagunes côtières et la régénération de l'environnement. Le plan de gestion des zones de lagunes côtières devrait être considéré comme une priorité dans l'ordre du jour des pays méditerranéens et par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), au niveau le plus approprié.

PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSÉ POUR 2012-2013

Plan de travail du Groupe de travail sur le développement durable de l'aquaculture (WGSA)

- Définir des normes et valeurs de référence pour les indicateurs choisis;
- mettre en œuvre de nouvelles études pilotes et tester le système de référence des indicateurs au niveau local; assurer le suivi des études pilotes de la façon suivante: phase deux – Maroc et Espagne, phase trois – Tunisie, et mettre en œuvre une stratégie de communication et de diffusion;
- définir une stratégie pour la participation des parties concernées à l'utilisation appropriée des indicateurs.

Plan de travail du Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge

- Organiser des sessions régionales de formation sur la sélection de sites et la gestion de sites;
- organiser un atelier régional sur la définition de *points de référence* pour les normes de qualité environnementales et le contrôle de l'aquaculture;
- mettre en œuvre un programme de diffusion des conclusions et résultats techniques des activités du projet SHoCMed;

- mettre en place une plate-forme de discussion sous la forme d'un forum en ligne, relative à la sélection de sites et à la capacité de charge et visant le partage de données au sein du Groupe de travail;
- réaliser une campagne d'étalonnage des normes de qualité environnementale et mettre sur pied une base de données hébergée sur le site SIPAM;
- préparer un cadre harmonisé de suivi pour la Méditerranée et la mer Noire.

Plan de travail pour le Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM)

- Intégrer les bases de données et activités SIPAM dans le Groupe de travail CGPM sur la mer Noire;
- réactiver la base de données des «Programmes de recherche et développement» et coopérer avec d'autres bases de données régionales pertinentes sur l'aquaculture, pour un partage d'informations;
- mettre à jour les informations disponibles relatives aux aspects juridiques et réglementaires de l'aquaculture et les diffuser en ligne.

Plan de travail sur la gestion des lagunes et les interactions entre aquaculture et pêches de capture

- Définir des indicateurs relatifs au développement durable de l'aquaculture et de la pêche de capture dans les lagunes côtières;
- finaliser la base de données sur les lagunes côtières, basée sur le rapport national et les fiches de données préparés durant la première phase du projet;

Plan de travail du Groupe de travail sur la commercialisation des produits aquacoles

- Travailler, avec le Groupe de travail sur le développement durable de l'aquaculture, sur les indicateurs pour une aquaculture durable liés à des problématiques économiques et de commercialisation;
- travailler, avec le Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM), sur les données et problèmes de commercialisation en aquaculture, liés aux enquêtes sur les aspects économiques;
- réaliser une étude régionale et préparer un récapitulatif de la législation en vigueur et de la situation actuelle des organisations de producteurs dans les pays membres de la CGPM;
- organiser, avec les organisations de producteurs et les exploitants, un atelier sur «la capacité d'organisation et le renforcement du rôle des exploitants et organisations de producteurs en aquaculture, dans la commercialisation et la promotion des marchés».

Plan de travail du Groupe de travail sur la mer Noire (composante aquaculture)

- Organiser un atelier/une formation sur les zones attribuées à l'aquaculture, sur la classification et le zonage de la culture de mollusques et sur les protocoles de certification (mer Noire);
- mettre en œuvre des initiatives régionales visant à harmoniser le programme de surveillance de l'environnement pour l'aquaculture et les zones attribuées à l'aquaculture;
- entreprendre des études pilotes pour des projets d'aquaculture côtière (comprenant de nouvelles espèces pour l'aquaculture et de nouvelles technologies).

Autres questions prioritaires identifiées par la Réunion de coordination des groupes de travail:

- Réaliser une enquête régionale sur la santé des animaux aquatiques et la biosécurité en aquaculture;
- réaliser une enquête régionale sur les principaux aspects liés à la certification et à la traçabilité en aquaculture.

Les termes de références de certaines des réunions susmentionnées sont reproduits à l'annexe B de ce rapport.

Réunions et formations prévues en 2012-2013

TITRE	PÉRIODE	LIEU
Atelier WGMA: Capacité d'organisation et renforcement du rôle des exploitants et organisations de producteurs en aquaculture, dans la commercialisation et la promotion des marchés	À déterminer	À déterminer
SIPAM: 14 ^e réunion annuelle	Novembre 2012	Hurghada (Égypte)
Ateliers WGSA – WGMA - WGSC – InDAM – SHoCMed: Définition de <i>points de référence</i> pour les indicateurs économiques et environnementaux en aquaculture	Décembre 2012	À déterminer
Atelier WGSC –SHoCMed: Formation à la sélection de sites, à la sélection de zones attribuées à l'aquaculture et à la gestion de sites d'aquaculture marine côtière	Décembre 2012	Maroc
Atelier WGBS – WGSC: Formation à la sélection de sites et à la sélection de zones attribuées à l'aquaculture (formation ad hoc pour la mer Noire)	À déterminer	À déterminer
Atelier CAQ: Diversification des espèces dans l'aquaculture en mer Noire	À déterminer	Trabzon (Turquie)
Huitième session du Comité de l'aquaculture de la CGPM	Mars 2013	Paris (France)

Cette liste ne comprend ni le suivi des réunions CAQ-InDAM, ni les nouvelles études pilotes en Tunisie, qui seront réalisés au niveau local avec l'appui du Secrétariat. De même, elle ne reprend pas les initiatives prises en coopération avec la Fundación observatorio español de acuicultura (FOESA), AquaMed et d'autres projets et établissements de recherche collaborant avec le Comité de l'aquaculture.

List of regional indicators

ECONOMIC DIMENSION				
PRINCIPLE	CRITERIA	Nº	INDICATORS	Ref. Values
Strengthen financial management of enterprises	Level of profitability	1	Production Value Index (PVI)*	See trend in value, ±
Strengthen consumer responsive and market oriented aquaculture	Use of branding or quality assurance schemes/labels	2	Use of quality certification schemes by independent bodies for target markets*	See trend in percentage of enterprises having quality certification scheme/s
Strengthen risk assessment and crisis management capabilities	Level of diversification	3	Number of products*	See trend in no. of cultured species, size categories and other differentiated or value added products, ±
Strengthen risk assessment and crisis management capabilities	Level of collective marketing and actions	4	Existence of collective actions (collective marketing, market promotion) by Producer Organizations**	See trend in: Number of promotional activities and/or Volume of products marketed through collective marketing; ±
Strengthen financial management of enterprises	Level of profitability	5	Input/output Price parity*	See trend in parity, ±

Note: * = Methodology sheet prepared

** = Methodology sheet still to be prepared

ENVIRONMENTAL DIMENSION				
PRINCIPLE	CRITERIA	N°	INDICATORS	Ref. Values
Minimize the global impact of aquaculture	Needs of natural resource for food production (pelagic fish and plants)	1	FCR Feed Conversion Ratio (kg food/kg fish)*	Sea Bass (350-400 gr): > 2.2/2.2-1.8/< 1.8 Sea Bream (300-350 gr): >2.1/2.1-1.6/< 1.6
Maintain the ecological service of ecosystems	Reduction of benthic environmental impact	2	Existence of criteria for the depth (m) of cage applied to site selection. Related to density. Ratio of depth and density (Depth (m)/ Density (kg/m3))	< 1.5 / 1.5 -2 / >2**
Minimize local impact on environmental conditions and biodiversity	Use of chemical products	3	Existence of a national monitoring programme to monitor antibiotics and other chemical residues	Yes/No
	Impact on benthic habitats and communities	4	Implementation of a monitoring system for the evaluation of the level of impact on benthos	Yes/No
	Biological impact on communities	5	Reporting of escapees (number of escape events)	Number of escape events

Note: * = The FCR Ref. Values varies according to the farmed species

** = Higher fish density results in increased organic matter sedimentation, and higher depth would increase the dispersion

SOCIAL DIMENSION				
PRINCIPLE	CRITERIA	No	INDICATORS	Comments
Contribute to food security and food safety	Importance of fish availability and supply. Contribution to food security.	1	Relevance of fish produced for domestic markets	Consumption of national products (kg per capita) related to consumption of foreign products (kg per capita)
	Transparency of production and trading process (<i>from Farm to the table</i>)	2	Existence of mechanisms for information with regard to the aquaculture production process and its compliance to regulations available and accessible to the public.	Existence and implementation of Labels according to Food Safety and traceability regulations.
Strengthen the role of the Producer Organizations (POs) and NGO's to improve image of aquaculture, social awareness and responsibilities	Importance of fish farmer organizations	3	Existence of strategies or initiatives developed by producers organizations towards the improvement of aquaculture image	% of the total budget of the POs, dedicated to aquaculture promotion and image building.
Strengthen corporate social responsibility	Quality of labour conditions	4	Existence of national legislation on employees' welfare fully applied by the aquaculture sector	Yes/No

GOVERNANCE				
PRINCIPLE	CRITERIA	N°	INDICATORS	Ref. Values
Strengthen integration of aquaculture in local development	Importance of development initiatives	1	Existence of Allocated Zones for Aquaculture (AZA) – (%) (number of farms in AZA/total number of farms *100)	0-25% Red; 25-75% Yellow; 75-100 Green
Promote participation in decision making process	Level of stakeholders' participation	2	Existence of participatory mechanism in decision making processes	Yes/No
Strengthen research, information systems and extension service	Importance of research and training in aquaculture	3	Existence of funded research and development (R&D) programme and training on aquaculture development	Yes/No
Strengthen institutional capacities	Level of recognition of sustainable development	4	Existence of specific legislation governing aquaculture development in line with the principles of the CCRF	Yes/No
Aquaculture monitoring and reporting mechanism	Capacity of monitoring and reporting on aquaculture development	5	Existence of data collection and dissemination system	Yes/No

ANNEXE B

Draft terms of reference for selected meetings**I) WGMA Workshop on “Organizational capacity and strengthening the role of aquaculture Producer Organizations and farmers in marketing and market promotion in marketing and market promotion”**

- Analyze the present status and structure of fish farmers’ organizations (Cooperatives, associations or producers’ organizations) in GFCM convention area including legal aspects with stakeholders;
- Get feedback on a range of issues which have an impact on organizational capabilities and functioning of fish farmers’ organizations with regard to collective marketing and promotional activities;
- Make synthesis and generate recommendations for strengthening the organizational capacities of fish farmers’ organization for collective marketing and promotional activities.

II) WGSA – WGMA - WGSC – InDAM - SHoCMed Workshops on the identification of reference points for economic and environmental indicators on aquaculture.

- Present and discuss the follow up on the status of the application of the Indicators for Sustainable Aquaculture at different level (regional, national, local, farm) and present the available information.
- Organization of the Workshops in separate groups based on expertise
- Review and make synthesis of the on the *reference points* for economic and environmental indicators
- Experts discussion, synthesis and of the reference points dealing with marine finfish aquaculture.

III) WGSC – ShoCMed Workshop – Training on the site selection, Allocation Zones for Aquaculture (AZA) and site management for coastal marine aquaculture.

- Process of the establishment of AZA and relation with the Integration of Coastal Zone Management and Ecosystem Approach to Aquaculture (EAA);
- Institutional and Legal Framework of AZA within the coastal areas
- AZA Definition, Principles and Criteria for its establishment and excluding criteria
- Assessment tools: Basic data;
- Administrative aspects;
- Environmental Quality Standards (EQS) and Environmental Monitoring Programme (EMP);
- The Application of GIS for the establishment
- AZA Management plan (criteria, right and responsibility).